

Transition
énergétique
Québec/aujourd'hui
pour demain



Profil de compétence et expérience
du poste de président-directeur général

Table des matières

Rôle et responsabilités	1
Compétences clé	2




Rôle et responsabilités

Relevant du conseil d'administration, le président-directeur général est imputable de la réalisation de la mission et des objectifs d'affaires de Transition énergétique Québec. Par le fait même, il est responsable de la gestion des affaires courantes et de la direction de l'ensemble des opérations tout en participant activement à la définition et à la mise en œuvre des stratégies de l'organisation. En tant que principal porte-parole de Transition énergétique Québec, le président-directeur général assure une présence de qualité sur la place publique et entretient des liens étroits avec ses principaux intervenants des milieux gouvernemental, municipal et privé. À la tête d'une centaine de personnes, celui-ci voit à la promotion de l'organisation dans le respect de sa mission et de ses objectifs. Le développement et la réalisation des programmes, le plan stratégique et l'image de marque de Transition énergétique Québec comptent parmi ses priorités.

De façon plus précise :

- > Voit à l'organisation interne et à l'administration de la Société;
- > Voit à l'application des règlements de la Société et à la mise en œuvre des décisions du conseil d'administration;
- > Propose au conseil d'administration les orientations stratégiques;
- > Élabore le plan de développement, les programmes et les politiques, sujets à leur adoption par le conseil d'administration;
- > Établit et met en œuvre toutes autres mesures et procédures nécessaires à la réalisation du plan de développement, des orientations, des programmes et des politiques;
- > Conçoit et met en place le plan directeur quinquennal;
- > Conçoit, développe et met en place des programmes et des mesures pour l'atteinte des cibles gouvernementales;
- > Doit s'assurer que le conseil d'administration dispose à sa demande et en vue de l'accomplissement de ses fonctions et de celle de ses comités, de ressources humaines, matérielles et financières adéquates;
- > Renseigne ou informe périodiquement les membres du conseil d'administration sur toute question de politique générale et sur les activités de la Société;
- > Fait rapport de l'exécution de ses mandats et fonctions au conseil d'administration;
- > Assure la coordination avec les organismes gouvernementaux dans la mise en œuvre du plan directeur et voit à la sauvegarde des intérêts de la Société;
- > Représente la Société;

- 
- > Fournit, au nom de la Société, tout renseignement requis sur les opérations de la Société;
 - > Remplit les autres fonctions et pouvoirs qui peuvent lui être attribués par le conseil d'administration;
 - > Définit les besoins budgétaires et pérennise son financement.

Compétences clé

Pour remplir avec succès les fonctions de président-directeur général de Transition énergétique Québec, le titulaire du poste doit essentiellement miser sur les grandes compétences suivantes, qu'elles soient techniques, managériales, sociales ou personnelles :

- > **Leadership**

Possède un style de leadership à la fois stratégique, ouvert et participatif, qui inspire, qui motive et qui sait rallier. Démontre une capacité à créer des consensus, à rallier les gens autour d'objectifs communs et à transformer ces objectifs en réalisations concrètes, souvent dans un environnement caractérisé par des changements rapides. Sait s'entourer des bonnes personnes.
- > **Vision**

Sait communiquer la mission et les buts essentiels de l'organisation. Démontre une aptitude à discerner les différentes voies possibles. Fait en sorte que la vision soit partagée. A une capacité à créer des événements marquants qui susciteront l'adhésion et créeront un effet d'entraînement.
- > **Pensée stratégique**

Fait preuve d'une vision claire des perspectives futures. Anticipe les tendances à venir, envisage les probabilités et mesure les conséquences possibles des actions présentes. Analyse et voit les choses dans leur perspective globale. Est doué pour l'orientation vers le long terme.
- > **Imputabilité**

Fait preuve d'une adhésion aux impératifs d'imputabilité et de responsabilité inhérents à la fonction de direction. Possède une capacité à se mettre au service de l'organisation. Fait preuve de persévérance et de ténacité.
- > **Communication**

Communique efficacement et avec assurance la mission, les objectifs stratégiques et les aspirations de Transition énergétique Québec à l'interne et auprès de ses publics divers. Démontre un talent de communicateur à travers sa capacité à développer et entretenir des liens constructifs avec des intervenants de tous les



milieux. Maîtrise la communication stratégique avec les médias. Communique clairement à l'oral et à l'écrit. Sait écouter, négocier, convaincre et se laisser convaincre. Favorise le dialogue et l'échange d'idées.

> Gestion

Démontre de solides compétences dans la direction d'organisations. Démontre des connaissances en gestion financière jumelées à la capacité de faire des choix difficiles et de les communiquer, et de mettre en place des stratégies pour assurer à moyen et à long terme la santé financière de l'organisation. Fait preuve d'une connaissance des pratiques actuelles de bonne gouvernance. Adapte son style de gestion aux caractéristiques et aux profils individuels. Délègue ce qui peut être effectué par les membres de l'équipe.

> Intégrité et éthique

Démontre, par son discours et par l'exemple, une grande intégrité et une conduite éthique basée sur de bonnes valeurs professionnelles. Fait montre, sur le plan éthique, d'une capacité à expliquer le sens de ses actions. Possède une habileté à prendre des décisions et a un jugement solide devant les défis les plus ambitieux et dans les situations les plus difficiles.

> Capacité d'adaptation

Fait preuve de capacité d'adaptation face au changement.

> Capacités intellectuelles

Fait preuve d'intelligence et de vivacité d'esprit. Est décrit comme étant intellectuellement alerte, capable de finesse et de rapidité de pensée.

> Connaissance du secteur de l'énergie et de la lutte aux changements climatiques.

Une connaissance approfondie des tendances et des enjeux du secteur de l'énergie et de ses acteurs.


> Connaissance de l'appareil gouvernemental

Possède une connaissance ou démontre une compréhension de l'appareil gouvernemental et des processus de l'administration publique québécoise. Possède un sens critique envers le gouvernement : il faut savoir questionner. Sait traduire les attentes, les points de vue et les enjeux des instances politiques. Sait appliquer les politiques gouvernementales vis-à-vis du conseil d'administration et de l'appareil politique. Démontre une compréhension des rôles et du partage des responsabilités entre l'administratif et le politique.

Profil académique

- > Diplôme universitaire de deuxième cycle dans un domaine pertinent ou expérience pertinente;



- 
- > Un MBA et une certification ASC sont des atouts majeurs.
 - > Bilinguisme est un atout majeur.

Profil professionnel « Savoir-faire »

- > Gestionnaire expérimenté pour bâtir et motiver une équipe, supporter et mettre en valeur ses employés;
- > Habile dans la communication bidirectionnelle;
- > Visionnaire stratégique (appétit pour le risque (calculé));
- > Sait transformer les défis en opportunités;
- > Orienté vers l'amélioration continue des processus internes;
- > Sait gérer les enjeux politiques et les liens avec le ministère, le ministre et autres parties prenantes gouvernementales;
- > Démontre une très bonne capacité de lecture de l'environnement social et politique;
- > Habile à travailler efficacement avec un conseil d'administration.

Profil professionnel « Savoir-être »

- > Inspire le respect, autant auprès des employés que du réseau;
- > Crédible dans le domaine de l'énergie et de l'environnement;
- > Reflète la confiance en soi;
- > Démontre un sens politique et du discernement;
- > Est dynamique et courageux;
- > Fait preuve d'une intégrité à toute épreuve;
- > A un grand sens du service public.

Adopté par résolution du conseil d'administration numéro 2019-04-18-64.